

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 10 juin 2013 à 20 h 00* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères *Micheline Descheneaux*, *Jeannine Descôteaux*, *Mélanie Fontaine*, messieurs les conseillers *Sylvain Traversy* et *Marcel Lavoie* sous la présidence de monsieur *André Descôteaux*, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame *Guylaine Courchesne*, *adjoite administrative*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

EST ABSENT:

Le conseiller *Jean-Luc Vallières* est absent pour cette séance régulière.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2013-06-140

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 mai 2013 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 22 mai 2013 ;
05. Adoption des comptes payés et à payer ;
06. Période de questions ;
07. Retour au salaire de base du maire – Monsieur *André Descôteaux* ;
08. Entretien des chemins d'hiver – Secteurs *Notre-Dame* et *St-Thomas* – Demande de soumissions ;
09. Entretien des chemins d'hiver – Secteur *Pierreville*- Demande de soumissions ;
10. Pompes Poste *Ally* – Autorisation de soumission et autorisation de paiement de facture ;
11. Bouées – Autorisation d'achats ;
12. Personnel en horticulture – Engagement d'une étudiante ;
13. Aménagement du bord de l'eau – Achat de bancs et de fleurs ;
14. Centre Nicolet et Régions – Nouvelle entente concernant le travailleur de rue – Autorisation de signature ;
15. Formation « Gestion des documents électroniques » - Autorisation de participation ;
16. Forum Environnement – Autorisation de participation ;
17. Formation « Gestion financière des municipalités » - Autorisation de participation ;
18. Zone industrielle – Vente des terrains no. 9 et 10 – Monsieur *Jean-François Dostie* ;
19. École *Vincent-Lemire* – Commandite pour l'agenda scolaire 2013-2014 ;
20. Village québécois d'antan – Cotisation 2013 ;
21. Journal *L'Annonceur* – Espace publicitaire pour la *St-Jean-Baptiste* ;
22. *Pow Wow* d'*Odanak* – Commandite ;
23. Anciennes terres du CN – Demande d'appui ;
24. Vérification des livres comptables – Mandater la firme *RDL* ;
25. Dossier skateparc – Mandater la directrice générale ;
26. Permis de construction ;
27. Dépôt des états, des revenus et des dépenses au 31 mai 2013 ;
28. Varia ;
 - a) Festival country - Électricité
29. Documents déposés ;
30. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
31. Période de questions ;
32. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 MAI 2013

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du *13 mai 2013*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2013-06-141

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*
Appuyée par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 13 mai 2013 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 22 MAI 2013

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance spéciale* du 22 mai 2013, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2013-06-142

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale* du 22 mai 2013 et d'en autoriser la signature.

05. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 7 juin 2013;

EN CONSÉQUENCE,

2013-06-143

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de l'adjointe aux finances à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Lyne Bertrand*, adjointe aux finances pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2013.

Lyne Bertrand,
Adjointe aux finances

1	3695	Marie-Josée Lafleur - Aide financière pour Clovis Courchesne inscription hockey 2012-13	112.50 \$
2	3696	Laforce Francine - Remboursement de taxes suite à une taxation complémentaire	174.29 \$
3	3697	Mun St-François-du-Lac - Sub vélo sur la rivière - R.2012-11-278	2 500.00 \$
4	3698	ADMQ - Inscription au colloque ADMQ 2013 (dg & adj adm) - R.2013-04-078	1 057.78 \$
5	3699	Production du Lac St-Pierre - 1er vers sub Festival Western - R.2013-05-130	1 000.00 \$
6	3700	Comité étudiants centre St-François - Aide financière soirée hommage - R.2013-05-126	100.00 \$
7	3701	Fondation Québécoise du cancer - Don - R.2013-05-125	250.00 \$
8	3702	Société canadienne du cancer - Appui financier relais pour la vie - R.2013-05-138	150.00 \$
9	3703	Charpentier Meubles - Achat réfrigérateur neuf pour salle ND - R.2013-05-115	573.73 \$
10	3704	Ministre du revenu du Québec - TPS et TVQ à remettre suite vente terrain	5 690.97 \$
Sous-total des factures déjà payées			11 609.27 \$

Kilométrage, dépenses payées avec salaire

1		Guylaine Courchesne - Déplacement de mai	32.16 \$
2		Isabelle Tougas - Déplacement de mai	8.40 \$
3		Lyne Bertrand -	
4		Guy Descheneaux - Cellulaire de mai	60.00 \$
5		Sylvain Bardier - Déplacement de octobre à mai, bottes et cellulaire de mai	881.03 \$
6		Richard Fontaine - Cellulaire de mai	50.00 \$
6		Éric Traversy - Bottes et cellulaire de mai	177.03 \$
7		François Roy - Déplacement de mai	19.20 \$
Sous-total des factures déjà payées			1 227.82 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Mai	1 536.60 \$
2		Cogeco cable - Internet Notre-Dame mai	63.18 \$
3		Hydro-Québec - Mai	9 477.30 \$
4		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. mai	8 185.80 \$
5		MRC Nicolet-Yamaska - Permis SQ et droit de mutations	70.50 \$
6		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. mai	3 376.82 \$
7		Sogetel - Internet bibliothèque mai	18.34 \$
8		Télu Mobilité - Mai	68.52 \$
9		Visa Desjardins -	- \$
Sous-total des factures déjà payées			22 797.06 \$

Fournisseurs

- \$			
1	3705	Aubin Pélissier - Réparation fournaise HV	425.99 \$
2	3706	Buropro - Lecture compteur	23.58 \$
3	3707	Champagne Jean-Paul - 6e versement location garage - R.2013-01-019	250.00 \$
4	3708	Descoteaux André - Déplacements de mai	108.96 \$
5	3709	Dépanneur Pierreville - Essence	423.56 \$
6	3710	Dépanneur Beau-soir - Essence & diesel	319.84 \$
7	3711	Emco - Pièces pour aqueduc	2 547.73 \$
8	3712	Équipements Raydan - Pièces pour terrain soccer, pour soufflantes et petits outils	183.66 \$
9	3713	Excavation des îles inc - Installation des bouées	6 307.81 \$
10	3714	Le groupe sports-inter plus - 48 cannettes de peinture blanche pour terrain soccer	383.84 \$
11	3715	Jean-Paul Blanchard et fils - Service de conteneur 2013-05 et 2013-06	380.64 \$
12	3716	Laboratoire d'analyses S.M. inc - Analyses d'eau des étangs	344.35 \$
13	3717	Les entreprises d'électricité D A - 1 intervention	134.53 \$
14	3718	Les pétroles Hubert Gouin & Fils - Huile à chauffage pour l'église	2 312.22 \$
15	3719	Lyne Bertrand/petite caisse - Biens non durable & plaques 5x7 en aluminium	206.09 \$
16	3720	Luc Biron entretien paysager - Taillé haie de pin HV	222.27 \$
17	3721	Mégaburo - Fournitures de bureau	265.18 \$
18	3722	Métal Pierreville - Pièces pour tables à pique-nique	413.91 \$
19	3723	Ministre des finances - 1er versement Sûreté du Québec	79 736.00 \$
20	3724	Ministre des finances - Frais annuel pour l'élève au centre communautaire	79.49 \$
21	3725	MRC Nicolet-Yamaska - 3e et dernière quote-part	44 190.08 \$
22	3726	Municipalité de St-François-du-Lac - 1er et 2e vers 60% arrosage contre mouches noires	37 627.38 \$
23	3727	Normand Bardier - Pierre et 1 hre pépinière pour poteaux soccer ND	126.47 \$
24	3728/30	Patrick Morin - Fournitures diverses	1 647.46 \$
25	3731	Pépinière L'Avenir - Achat arbustes et vivaces - R.2013-05-117	1 046.27 \$
26	3732	Pierre Pépin, arpenteur-géomètre - Subdivision, description technique & piquetage zone résidentielle	1 810.87 \$
27	3733	Protectron inc - Surveillance de base bureau Notre-Dame	422.88 \$
28	3734	Protection incendie CFS Ltée - Gants de travail, peinture pour marquage et ent extinteur Régie d'eau	129.45 \$
29	3735	Publications CCH Ltée - Renouv reg mun du Q, code des mun, lois princ et compl	756.00 \$
30	3736	RIGIDBNY - 6e quote-part Régie des déchets	5 302.08 \$
31	3737	RGMR du Bas St-François - 6e quote-part Régie des déchets	7 752.00 \$
32	3738	Rouillard & frères inc - Fournitures	63.42 \$
33	3739	SSQ - Fond de retraite remise de mai 2013	2 922.93 \$
34	3740	St-Pierre sport de Sorel - Équipement de soccer	1 577.61 \$
35	3741	Vacuum D.L. - Pomper et laver station TEU ND & Pville	2 695.69 \$
36	3742	Wajax composants industriels - Courroies pour compresseurs	362.48 \$
37	3743	William Houde Limitée - Semence à gazon pour terrain de soccer ND	175.00 \$
Sous-total des factures à payer			203 677.72 \$

Total des factures du mois	239 311.87 \$
-----------------------------------	----------------------

06. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 20h03 et se termine à 20h20.

07. RETOUR AU SALAIRE DE BASE DU MAIRE Monsieur André Descôteaux

CONSIDÉRANT le règlement 099-2010 relatif à la rémunération du maire mis en place en novembre 2010 ;

CONSIDÉRANT l'absence prolongée de la directrice générale, à cette époque, pour maladie ;

CONSIDÉRANT que ce règlement sur le traitement du maire tenait compte du travail supplémentaire qu'il accordait aux affaires de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT que madame Lyne Boisvert est maintenant en fonction comme directrice générale ;

2013-06-144

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*

Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le maire, monsieur André Descôteaux revienne à partir du 8 juin 2013 à sa rémunération de base soit, comme auparavant, à trois (3) fois le salaire d'un conseiller.

08. ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER – Secteurs Notre-Dame et St-Thomas – Demande de soumissions

CONSIDÉRANT l'échéance du contrat de déneigement 2010-2013, signé pour une période de trois (3) ans, pour les secteurs Notre-Dame et St-Thomas ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder par soumissions publiques pour l'entretien des chemins d'hiver dans les secteurs de Notre-Dame et St-Thomas ;

2013-06-145

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

DE MANDATER la directrice générale, madame Lyne Boisvert, pour qu'en se basant sur les appels d'offres antérieurs et les exigences y contenues en matière d'entretien de chemins d'hiver, et en y apportant certaines modifications, qu'elle prépare : un appel d'offres pour l'entretien des chemins d'hiver des secteurs Notre-Dame et St-Thomas ;

QUE tout entrepreneur est invité à soumissionner pour les travaux ci-haut mentionnés par l'intermédiaire du site se@o;

QUE ne sont admis à soumissionner que les entrepreneurs qui ont en main les documents de soumission ;

DE publier dans le journal L'Annonceur, l'appel d'offre par lequel seront demandées des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver à Pierreville pour les secteurs Notre-Dame et St-Thomas pour la saison 2013-2014, ainsi que pour les trois (3) prochaines années (2013-2014, 2014-2015, 2015-2016) ;

QUE les soumissions scellées, portant la mention « *Entretien des chemins d'hiver – Secteurs Notre-Dame et St-Thomas* » devront être déposées au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville, le *mercredi 17 juillet 2013 à 11h00* pour y être ouvertes publiquement et dont la prise en considération sera faite lors d'une séance spéciale du présent conseil ;

QUE le conseil municipal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions, ni à encourir aucun frais, ni aucune obligation envers l'un ou l'autre des soumissionnaires.

09. ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER – Secteur Pierreville – Demande de soumissions

CONSIDÉRANT l'échéance du contrat de déneigement 2010-2013, signé pour une période de trois (3) ans, pour le secteur Pierreville;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder par soumissions publiques pour l'entretien des chemins d'hiver dans le secteur Pierreville ;

2013-06-146

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

DE MANDATER la directrice générale, madame Lyne Boisvert, pour qu'en se basant sur les appels d'offres antérieurs et les exigences y contenues en matière d'entretien de chemins d'hiver et en y apportant certaines modifications, qu'elle prépare : un appel d'offres pour l'entretien des chemins d'hiver du secteur Pierreville ;

QUE tout entrepreneur est invité à soumissionner pour les travaux ci-haut mentionnés par l'intermédiaire du site se@o;

QUE ne sont admis à soumissionner que les entrepreneurs qui ont en main les documents de soumission ;

DE publier dans le journal L'Annonceur, l'appel d'offre par lequel seront demandées des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver à Pierreville pour la saison 2013-2014, ainsi que pour les trois (3) prochaines années (2013-2014, 2014-2015, 2015-2016) ;

QUE les soumissions scellées, portant la mention « *Entretien des chemins d'hiver – Secteur Pierreville* » devront être déposées au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville, le *mercredi 17 juillet 2013 à 11h00* pour y être ouvertes publiquement et dont la prise en considération sera faite lors d'une séance spéciale du présent conseil ;

QUE le conseil municipal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions, ni à encourir aucun frais, ni aucune obligation envers l'un ou l'autre des soumissionnaires.

10. POMPES POSTE ALLY – Autorisation de soumissions et autorisation de paiement de facture

CONSIDÉRANT que les pompes du poste Ally sont importantes dans la filtration des eaux ;

CONSIDÉRANT que celles-ci doivent être entretenues régulièrement ;

2013-06-147

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture 3704 au coût de 1 814.50\$ (taxes en sus) à Global électro-mécanique pour l'enlèvement d'une des pompes du poste Ally qui sera réparée à leur atelier ainsi que pour la vérification de la pompe à eau à l'intérieur du moteur;

D'AUTORISER également la soumission 1824 pour la réparation de la pompe qui été enlevée, qui sera réparée et réinstallée à notre usine, au coût de 8 521.34\$ (taxes incluses).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Entretien – réparation T.E.U. Pierreville » 02 414 10 521

11. BOUÉES – Autorisation d'achats

CONSIDÉRANT que la bouée jaune indiquant un danger est trouée ;

CONSIDÉRANT que cette bouée est indispensable pour les utilisateurs de la rivière ;

2013-06-148

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

Appuyée par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'une bouée au montant de $\pm 300\$$ (taxes en sus) à *EXCAVATION DES ÎLES*;

ET DE MANDATER l'entreprise Excavation des îles afin d'effectuer l'installation et la vérification des positions de toutes les autres bouées (dû à la crue des eaux survenue la fin de semaine du 26 mai dernier) au taux de 150\$/heure.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Bouées » 02 701 90 998

12. PERSONNEL EN HORTICULTURE – Engagement d'une étudiante

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville a invité les étudiantes et les étudiants désireux (ses) de travailler durant la saison estivale comme horticulteur à faire parvenir leur curriculum vitae au bureau municipal ;

CONSIDÉRANT que la personne retenue devra voir à l'arrosage et l'entretien des plates-bandes et de l'aménagement des parcs et autres tâches connexes ;

2013-06-149

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*

Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'embauche de l'étudiante suivante, à savoir :

Laurie Jutras au taux horaire de 12.50\$/heure dans le cadre du Programme Carrière-Été

QUE le nombre d'heures de travail par semaine sera à confirmer selon l'horaire qui sera établi;

QUE l'employée évoluera sous la supervision de la directrice générale, madame Lyne Boisvert et de monsieur Guy Descheneaux, inspecteur municipal.

13. AMÉNAGEMENT DU BORD DE L'EAU – Achat de bancs et de fleurs

CONSIDÉRANT qu'il nous faut poursuivre le plan d'aménagement du Parc Lafrenière;

2013-06-150

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de bancs de parc au coût de $\pm 285\$$ chacun (taxes en sus), en plus du système d'ancrage au coût de 54\$ chacun (taxes en sus) et frais de transports à *TESSIER RÉCRÉO-PARC* ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser l'achat de fleurs pour un montant de $\pm 300\$$ (taxes en sus) chez *MÉNARD TROTTIER*.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Aménagement bord de l'eau » 03 310 00 005

14 CENTRETIEN NICOLET ET RÉGIONS – Nouvelle entente concernant le travailleur de rue – Autorisation de signature

CONSIDÉRANT que l'entente tire à sa fin et qu'une nouvelle entente doit être approuvée et signée officiellement entre toutes les parties intéressées ;

CONSIDÉRANT que les Municipalités de Pierreville et St-François-du-Lac sont intéressées à utiliser ce service pour les deux (2) prochaines années, aux mêmes conditions, et conditionnellement au partenariat du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, ceux-ci administrant les services sociaux pour le Conseil des Abénakis d'Odanak ;

2013-06-151

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale, madame Lyne Boisvert ou son adjointe, à signer pour au nom de la Municipalité de Pierreville l'entente qui comprendrait les conditions suivantes ;

Entente de partenariat avec la Municipalité de Pierreville, la Municipalité de St-François-du-Lac et la Réserve d'Odanak inclusivement ;

Entente de deux (2) ans couvrant la période du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2015 ;

Entente de 21 heures par semaine réparties entre les trois communautés ;

Entente pour l'année 2013-2014 sera au coût de 22 407.84\$, réparti entre les trois (3) communautés, pour un montant de 7 469.28\$ chacune et payable en deux (2) versements de 3 734.64\$ soient le 1^{er} juillet 2013 et le 1^{er} décembre 2013 ;

Entente pour l'année 2014-2015 sera au coût de 22 990.44\$ réparti entre les trois (3) communautés, pour un montant de 7 663.48\$ chacune et payable en deux (2) versements de 3 831.74\$ soient le 1^{er} juillet 2014 et le 1^{er} décembre 2014 ;

Que le service se poursuit au 1^{er} juillet 2013 seulement si les trois (3) communautés ont dûment signé l'entente ;

Que le conseil municipal de Pierreville demande à Centretien Nicolet et Régions de concentrer leurs services plus particulièrement envers la jeune clientèle (jeunesse) ;

D'ACHEMINER une copie de la présente résolution à Centretien Nicolet et Régions, la Municipalité de St-François-du-Lac et la Réserve d'Odanak ;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense, seulement si toutes les conditions ci-haut mentionnées sont respectées.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – travailleur de rue » 02 701 90 991

15. FORMATION « GESTION DES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES » - Autorisation de participation

CONSIDÉRANT que nos employées de bureau doivent être en mesure de gérer leur temps malgré tous les documents électroniques reçus ;

2013-06-152

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la participation de la directrice générale, madame Lyne Boisvert, et son adjointe, à participer à la formation « *GESTION DES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES* » qui se tiendra le 18 juin prochain à la MRC de Nicolet-Yamaska au coût de 75\$ chacune, taxes incluses ;

QUE les frais de déplacements seront remboursés sur pièces justificatives.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Congrès-formation-déplacements » 02 130 00 310

16. FORUM ENVIRONNEMENT – Autorisation de participation

CONSIDÉRANT que nous devons toujours rechercher des solutions pour nous adapter aux changements climatiques ;

2013-06-153

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

Appuyée par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le conseiller, monsieur Marcel Lavoie, à participer au Forum Environnement de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec, qui se tiendra le 18 septembre prochain au Best Western de Drummondville au coût de 195\$ (taxes en sus) ;

QUE les frais de déplacements seront remboursés sur pièces justificatives.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Congrès-formation-déplacements » 02 110 00 310

17. FORMATION « GESTION FINANCIÈRE DES MUNICIPALITÉS » - Autorisation de participation

CONSIDÉRANT la demande d'un de nos conseillers afin de participer à cette formation ;

2013-06-154

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le conseiller, monsieur Marcel Lavoie, à participer à la formation « Gestion financière des municipalités » qui se tiendra le 25 septembre à Québec, au coût de 165\$ (taxes en sus) pour les 20 premières inscriptions ou 280\$ (taxes en sus) pour les inscriptions suivantes ;

QUE les frais de déplacements seront remboursés sur pièces justificatives.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Congrès-formation-déplacements » 02 110 00 310

18. ZONE INDUSTRIELLE – Vente de terrains no.9 et 10 – Monsieur Jean-François Dostie

CONSIDÉRANT que la municipalité a des terrains à vendre dans son parc industriel ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a signé une entente avec monsieur Jean-François Dostie le 4 juin 2013 concernant l'acquisition de deux (2) terrains dans ce parc industriel ;

2013-06-155

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*

Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la Municipalité de Pierreville vende à Monsieur Jean-François Dostie deux (2) terrains, soit les numéros 9 et 10, démontrés sur un plan maison connu et désigné comme étant une partie des lots 450 et 451 du cadastre de la paroisse St-Thomas-de-Pierreville, circonscription foncière de Nicolet, le tout formant une superficie totale de ± 66 016 pieds carrés, tel que référé au plan préliminaire du 15 janvier 2013, fournit par Monsieur Pierre Pépin, arpenteur-géomètre, au coût de ± 36 308.80\$ (taxes en sus) et est payable comme suit :

Pour le terrain portant le numéro 9 sur un plan annexé à l'acte de vente :

Le paiement se fera lors de la signature du contrat pour un montant de 18 115.90\$ (taxes en sus) ;

Pour le terrain portant le numéro 10 sur un plan annexé à l'acte de vente :

Le paiement de 18 192.90\$ s'échelonne sur une période de trois (3) ans et sera effectué de la façon suivante soit, à l'anniversaire de la signature du contrat notarié, et seront postdatés:

<i>2014 (à la signature du contrat)</i>	<i>6 064.30\$ (taxes en sus)</i>
<i>2015 (à la signature du contrat)</i>	<i>6 064.30\$ (taxes en sus)</i>
<i>2016 (à la signature du contrat)</i>	<i>6 064.30\$ (taxes en sus)</i>

QUE les conditions particulières ajoutées à cette vente, tel que convenu dans l'entente préliminaire sont :

- a) La Municipalité de Pierreville aura la responsabilité de défrayer les coûts relatifs à l'installation de la ligne électrique d'une longueur de \pm 325 pieds ;
- b) La Municipalité de Pierreville n'aura aucune responsabilité en ce qui a trait au délai qu'Hydro-Québec prendra pour effectuer les branchements et l'installation de cette ligne électrique ;
- c) La pose du temporaire sera de la responsabilité de l'acquéreur, soit plus précisément, les coûts relatifs à l'utilisation et à la consommation de l'électricité ;
- d) La Municipalité de Pierreville autorise l'acquéreur à implanter ledit temporaire sur le terrain no. 11 ;
- e) La Municipalité de Pierreville s'engage à fournir, à la demande de l'acquéreur, un réseau d'aqueduc pour le terrain numéro 9 et ce, au frais de la municipalité ;
- f) La Municipalité de Pierreville aura la responsabilité de délimiter le terrain par des fossés ;
- g) La Municipalité de Pierreville permet à l'acquéreur d'installer une enseigne aux coins de la route 132 et de la rue Industrielle, selon la réglementation municipale en vigueur ;
- h) La Municipalité de Pierreville demeure créancière du terrain numéro 10 et ce, jusqu'au paiement complet en 2016 ;
- i) La construction d'un bâtiment doit être érigé dans un délai de trois (3) ans ;
- j) La Municipalité de Pierreville verra à libérer les voyages de terre qui ont été entreposés sur ce terrain ou une entente devra être conclue avec l'acquéreur pour l'achat de cette terre ;

DE MANDATER la directrice générale à faire effectuer les travaux de fossés et de la ligne d'Hydro-Québec ;

QUE monsieur le maire André Descôteaux et la directrice générale, Madame Lyne Boisvert soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville tous les documents relatifs à cette transaction.

19. ÉCOLE VINCENT-LEMIRE – Commandite pour l'agenda scolaire 2013-2014

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue de l'École Vincent-Lemire pour la publication de leur agenda 2013-2014 ;

2013-06-156

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un montant de 50\$ pour la publication de cet agenda.

20. VILLAGE QUÉBÉCOIS D’ANTAN – Cotisation 2013

CONSIDÉRANT le renouvellement de la cotisation pour l’année 2013 reçu du Village québécois d’antan de Drummondville ;

2013-06-157

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*
Appuyée par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, de renouveler l’adhésion 2013 au Village québécois d’antan au coût de 114.98\$ (taxes incluses), au nom de la Municipalité de Pierreville ;

QUE le conseiller Marcel Lavoie bénéficiera de cette adhésion.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Subvention – organismes- divers » 02 701 90 990

21. JOURNAL L’ANNONCEUR – Espace publicitaire pour la St-Jean-Baptiste

CONSIDÉRANT le cahier spécial que se prépare à publier le journal L’Annonneur dans le cadre de la Fête nationale des Québécois ;

CONSIDÉRANT qu’il s’agit d’une bonne occasion d’offrir nos vœux à la population et de promouvoir les activités à se tenir sur notre territoire ;

2013-06-158

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, de réserver un espace publicitaire de ¼ de page en couleur au coût de 260\$ (taxes en sus), dans le cahier spécial pour la Fête nationale du Québec.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Subvention – organismes – divers » 02 701 90 990

22. POW WOW D’ODANAK - Commandite

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue du Comité du Pow wow Abénaki pour cette activité qui se tiendra du 5 au 7 juillet prochain ;

CONSIDÉRANT que ces festivités rassemblent, année après année, les gens du Bas St-François, en plus d’être profitable aux commerçants de la région ;

2013-06-159

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser une participation financière de 300\$ audit Comité en guise de commandite pour l’année 2013, et d’autoriser le comité organisateur à emprunter nos voies de circulation dans le secteur de Notre-Dame.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Subvention – organismes – divers » 02 701 90 990

23. ANCIENNES TERRES DU CN – Demande d’appui

CONSIDÉRANT que la partie de lot 1217 du cadastre de St-Thomas-de-Pierreville, où se situait l’ancien chemin de fer du CN, est maintenant

décontaminé, est un terrain appartenant au Canadien National et sera transféré au ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada (AADNC) ;

CONSIDÉRANT que suite à la décontamination, le ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada peut transférer le terrain en terre de réserve comme l'était avant les installations ferroviaires ;

2013-06-160

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pierreville, n'ayant pas de prétention sur ce dit terrain où était l'ancien chemin de fer (partie du lot 1217 du cadastre de St-Thomas-de-Pierreville), ne s'objecte pas à ce qu'il soit reconverti en terre de réserve pour le bénéfice des Abénakis d'Odanak.

24. VÉRIFICATION DES LIVRES COMPTABLES – Mandater la firme RDL

CONSIDÉRANT la résolution 2012-02-022, octroyant le contrat de vérification comptable à la firme Samson, Bélair, Deloitte et Touche pour les années financières 2011 à 2013 ;

CONSIDÉRANT que nous devons mettre fin à notre entente avec la firme Samson, Bélair, Deloitte et Touche afin de ne pas être en conflit d'intérêts puisque nous avons engagé une de leur employé comme directrice générale;

CONSIDÉRANT que nous avons demandé à deux firmes de comptables de soumissionner une offre de service pour l'audit des états financiers annuels 2012, à savoir :

<i>Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas et Lanouette</i>	7 150\$ (taxes en sus)
<i>Roy, Desrochers, Lambert</i>	6 200\$ (taxes en sus)

2013-06-161

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour la vérification des livres de la Municipalité de Pierreville au plus bas soumissionnaire à savoir la firme RDL au coût de 6 200\$ (taxes en sus) ;

DE MANDATER Monsieur Robert Delorme a effectué la vérification des livres.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Comptabilité et vérification » 02 130 00 413*

25. DOSSIER SKATEPARC – Mandater la directrice générale

CONSIDÉRANT que l'idée du skatepool a été annulé n'ayant pas trouvé d'entrepreneur pour le mettre en œuvre ;

CONSIDÉRANT que nous devons procéder à l'avancement des travaux dans le dossier skateparc;

2013-06-162

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU de demander à la directrice générale de mandater des entrepreneurs afin d'effectuer des travaux de remplissage et de compactage.

La conseillère Mélanie Fontaine demande le vote.

Pour la résolution : *Marcel Lavoie (proposeur)*
Jeannine Descôteaux (secondaire)
Sylvain Traversy
Micheline Descheneaux

Contre la résolution : *Mélanie Fontaine*

La résolution est donc adoptée MAJORITAIREMENT.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Projets divers – Autres » 03 310 00 006*

26. PERMIS DE CONSTRUCTION EMIS

1. *Gaston Guilbault, 25, rue Principale.....Rénovation résidentielle*
2. *Manon Nadeau, 185, rue Charland.....Rénovation résidentielle*
3. *Alain Trial, 135, rue Georges.....Rénovation résidentielle*
4. *Michel Gouin, 91, rue Letendre.....Rénovation résidentielle*
5. *Monique Gamelin, 58, rue Martel.....Rénovation résidentielle*
6. *Nathalie Faucher, 90-96, rue Tremblay.....Rénovation résidentielle*
7. *Patrick Vallée, 670, rang du Haut-de-la-rivière.....Rénovation résidentielle*
8. *Lise Mongrain, 8, rue Principale.....Rénovation résidentielle*
9. *Réal Verville, 31, rue Sainte-Anne.....Rénovation résidentielle*
10. *Métal Pierreville, 36, route Marie-Victorin.....Installation septique*
11. *Métal Pierreville, 36, route Marie-Victorin.....Construction commerciale*
12. *Denis Laforce, 233, rang Chenal-Tardif.....Rénovation résidentielle*
13. *Pierre-Yves Malouin, 65, rang de l'Île.....Rénovation résidentielle*
14. *Jacqueline Duhaim, 22, rang St-Joseph.....Rénovation résidentielle*
15. *Jean-Marie Courchesne, 26, rang Courchesne.....Bâtiment accessoires*
16. *Marco Bussièrès, 27, rue Sainte-Anne.....Installation piscine*
17. *Marco Bussièrès, 27, rue Sainte-Anne.....Rénovation résidentielle*
18. *Anne-Élisabeth Cloutier, 356, rang Chenal-Tardif.....Rénovation résidentielle*
19. *Yvon Rousseau, 161, rue Haut-de-la-rivière.....Bâtiment accessoires*
20. *Pierre Boisclair, 78, rang de l'Île.....Rénovation résidentielle*
21. *Renée Boisvert, 27, rue Principale.....Rénovation commerciale*
22. *Denis Bélisle, 2-2A, Place Pierre-Hertel.....Rénovation résidentielle*
23. *Claude Sayer, 67-67A, rue Gill.....Rénovation résidentielle*
24. *Lise Deslandes, 43, rang Saint-Jacques.....Agrandissement résidentiel*
25. *Yvon Michaud, 70, rue Gill.....Rénovation résidentielle*
26. *Raymond Paulhus, 398, rang Chenal-Tardif.....Rénovation résidentielle*
27. *Denis Descheneaux, 71, rue Rousseau.....Rénovation résidentielle*
28. *Denis Descheneaux, 88, rue Rousseau.....Bâtiment accessoires*
29. *Yolande Courchesne, 28, rang Petit-Bois.....Rénovation résidentielle*
30. *Yves Couture, 33, rue Maurault.....Rénovation commerciale*

27. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 MAI 2013

La secrétaire d'assemblée dépose les états des revenus et des dépenses au 31 mai 2013 de la Municipalité de Pierreville.

28. VARIA

A) FESTIVAL COUNTRY – Électricité

CONSIDÉRANT qu'un estimé avait été réalisé lors des calculs pour le terrain de soccer ;

CONSIDÉRANT que cette soumission n'avait pas été retenue par les Productions du Lac St-Pierre ;

CONSIDÉRANT que Monsieur Steve Desmarais voudrait faire évaluer et exécuter les travaux sous sa responsabilité ;

CONSIDÉRANT que les travaux consisteraient à faire installer une alimentation de 200 ampères souterraine avec compteur ;

2013-06-163

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser les *PRODUCTIONS DU LAC ST-PIERRE* de Monsieur Steve Desmarais à

entreprendre des démarches pour faire installer l'électricité pour le festival country sur le terrain des loisirs, dans le secteur Notre-Dame et ce, sous la supervision de notre inspecteur municipal, Monsieur Guy Descheneaux ;

QUE l'installation comprendra ;

- a) Une entrée de 200 ampères 120/240 avec compteur à la barrière ;
- b) Un panneau à disjoncteurs sur poteau avec boîtier à l'épreuve des intempéries ;
- c) Une ligne souterraine allant rejoindre le panneau de distribution à l'extrémité « est » de la patinoire, près de la clôture et selon l'endroit accepté par la municipalité ;
- d) Les frais seront absorbés en entier par les Productions du Lac St-Pierre ;
- e) L'abonnement et la consommation sont la responsabilité de ladite compagnie ;
- f) Advenant la fin du Festival Country, les installations resteront la propriété de la Municipalité de Pierreville ;
- g) Qu'avant de débiter les travaux, il devra avoir une entente signée entre les deux (2) parties sur l'emplacement, les termes et les conditions générales et spécifiques.

29. DOCUMENTS DÉPOSÉS

1. **COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ)**- Décision dossier 404164 ;
2. **MCBM** – Plan des élévations entrées-fossés-ponceaux ;
3. **MRC Nicolet Yamaska** – Bulletin d'informations d'avril et mai 2013 ;
4. **MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT)** – Programme de compensation tenant lieu de taxes des terres publiques (chèque reçu de 1 580\$), Site internet pour les élections municipales 2013, Rapport financier 2012 ;
5. **MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MDDEP)** – Formulaire de demande de certificat d'autorisation pour l'installation de prise d'eau sèches, Information du projet de règlement modifiant le règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles ;
6. **MINISTÈRE DES TRANSPORTS (MTQ)** – Réception de notre lettre du 17 avril ;
7. **RÉGIE D'INCENDIE PIERREVILLE ST FRANÇOIS DU LAC** – Convocation, ordre du jour et procès-verbal du 13 février 2013 ;
8. **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS ST FRANÇOIS** – Ordre du jour et procès-verbal du 27 mai 2013 ;
9. **RÉSEAU BIBLIO CQLM** – Rapport d'inventaire de la bibliothèque de Notre-Dame

30. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Micheline Descheneaux, Jeannine Descôteaux, Mélanie Fontaine et messieurs Sylvain Traversy et Marcel Lavoie ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

31. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 21h05 et se termine à 21h31.

32. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2013-06-164

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 21h31.

André Descôteaux, maire

Guylaine Courchesne, adjointe administrative